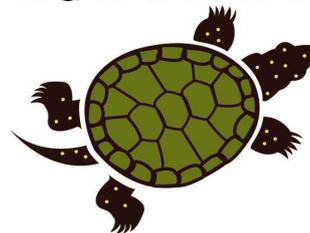


Atlas des Amphibiens et Reptiles d'Aquitaine 2010-2014

- Synthèse année 2010 -

Association Cistude Nature

CISTUDE



NATURE

Association Agréée de
Protection de la Nature



LOT-ET-GARONNE
CONSEIL GÉNÉRAL
www.lot-et-garonne.fr

DIRECTION
RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
AQUITAINE



CONSEIL GENERAL
Gironde
PYRENEES
ATLANTIQUES
CONSEIL GENERAL



faune-aquitaine.org

Cistude Nature

Association loi 1901 agréée de Protection de la Nature
Chemin du Moulinat – 33185 Le Haillan – 05 56 28 47 72

www.cistude.org – information@cistude.org

Matthieu Berroneau

Code APE : 925 E – N° Siret : 412 071 631 00029

Décembre 2010

Sommaire

1 - Introduction	3
2 - Résultats au 1^{er} janvier 2011 - Analyse globale	4
2.1 - Sources de données	4
2.2 - Analyse globale	6
3 - Résultats fin 2010 - Avancées par espèce	9
3.1 - Fréquence d'observation des différentes espèces	9
3.2 - Analyse espèce par espèce	10
4 - Conclusion	20
5 - Annexe : liste préliminaire des contributeurs	21

Page de garde : Lézard catalan, sous-espèce *Podarcis liolepis sebastiani* - St-Palais (64)

1 - Introduction

L'association Cistude Nature a lancé début 2010 l'atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles d'Aquitaine. Les objectifs de ce programme de 4 ans sont les suivants :

- Constituer un réseau régional d'acteurs sensibilisés sur le long terme à la protection de l'herpétofaune, le RAAR (pour Réseau Aquitain des Amphibiens et Reptiles).
- Réaliser un inventaire précis (échelle 10 x 10 km) de la distribution des différentes espèces d'Amphibiens et de Reptiles présentes dans la région Aquitaine.
- Apporter aux acteurs de la protection, de la conservation et de la restauration des espèces et des milieux en Aquitaine des données précises et fiables pour définir les meilleures stratégies de gestion de l'herpétofaune.
- Sensibiliser le grand public à cette problématique.

Chaque année, l'association proposera au RAAR les principales avancées obtenues grâce à l'intégration des nouvelles contributions. Cette synthèse permet de faire le point sur les nouveaux résultats obtenus, et met en évidence les secteurs et les espèces prioritaires.

Cistude Nature remercie l'ensemble des contributeurs pour leur participation, et souhaite que cette dynamique se maintienne pour les années à venir.

2 - Résultats au 1^{er} janvier 2011 - Analyse globale

Une première intégration de la totalité des données a été réalisée fin 2010 afin de proposer une mise à jour complète des cartes de répartition. Au 1^{er} janvier 2011, la base de donnée intègre **18 151** données¹.

Sur ce total, **64** données ont été considérées comme non valides² (> 1 % des données) et **1664** sont considérées comme données anciennes³ (soit 9,2 % des données).

Au final, les cartographies sont réalisées sur la base de **16 423** données, soit 90 % du total.

¹ Une donnée est constituée d'au moins 4 éléments essentiels : le nom de l'auteur de l'observation, la dénomination taxonomique, la date, et la localité.

² Validation des données : la validation des données suit un processus à plusieurs échelles et plusieurs étapes en fonction de leur origine. Les processus de validation sont notamment détaillées sur le site Faune-Aquitaine.org (pour les données issues de cet outil) ou dans le Guide des Amphibiens et Reptiles d'Aquitaine.

³ Données anciennes : les données sont dites "anciennes" quand elles sont antérieures au 1^{er} janvier 1990. Cette date est admise dans de nombreux atlas régionaux.

2.1 - Sources de données

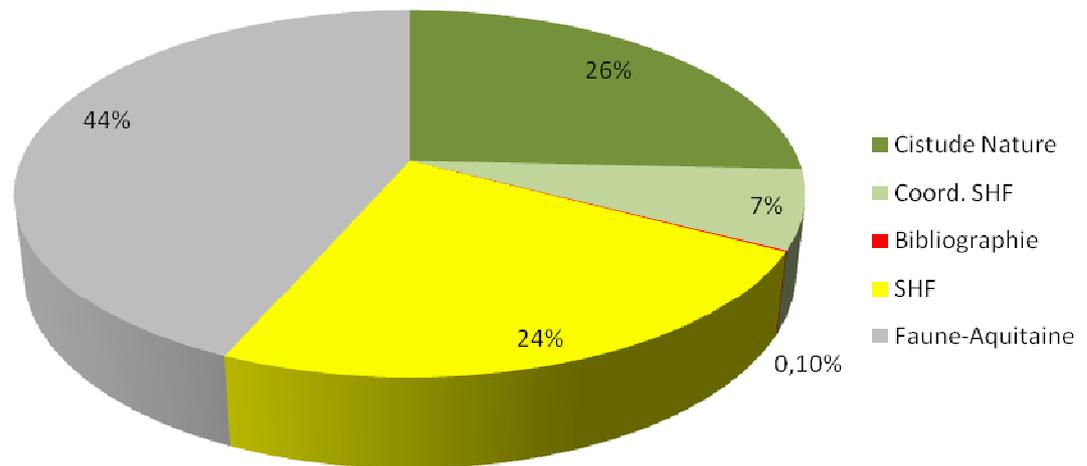
Ces données ont pour origine 5 sources principales qui sont :

- Les données Cistude Nature : données acquises par l'association, notamment dans le cadre des prospections Atlas et de ses programmes de conservation.
- Les données de la coordination SHF (Société Herpétologique de France), acquises par Matthieu Berroneau, dans le cadre de sa responsabilité de coordinateur régional.
- Les données SHF historique, collectées par les précédents coordinateurs régionaux ou par la coordination nationale.
- Les données bibliographiques, souvent liées à des publications spécifiques (principalement données historiques).
- Les données issues de la base Faune-Aquitaine.org.

Au 1er janvier 2011, les données se répartissent de la manière suivante :

- Cistude Nature : 4200 données,

- Coordination SHF : 1074 données,
- Base SHF : 3931 données,
- Données historiques : 20 données,
- Faune Aquitaine : 7198 données.



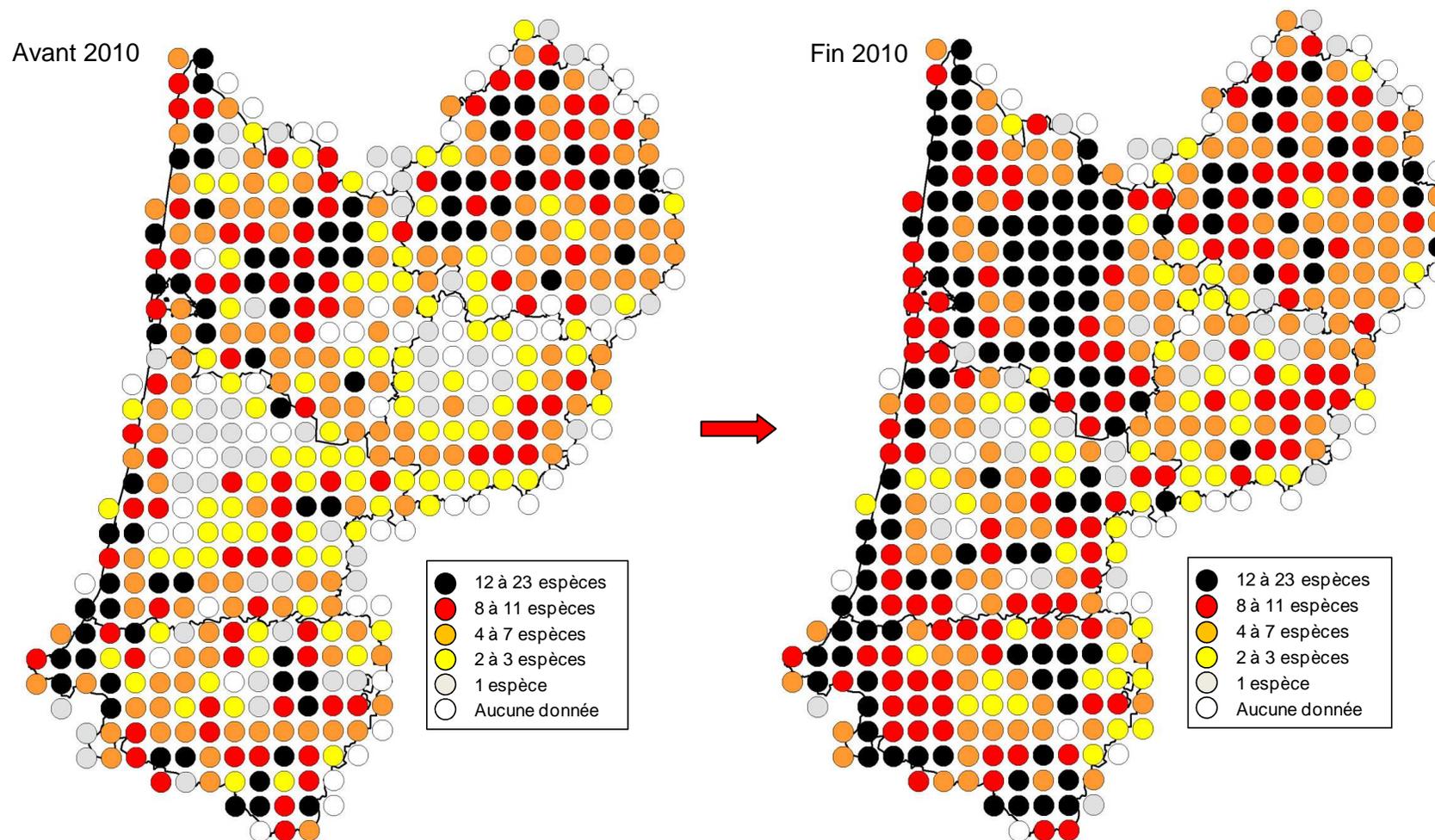
Distribution des différentes sources de données

A noter : la proportion des données issues de la coordination SHF est sous-estimée par le fait que les contributeurs sont généralement renvoyés vers Faune-Aquitaine.org depuis 2009.

La base de données, actuellement incomplète, doit s'étendre à d'autres sources éventuelles de restitution.

2.2 - Analyse globale

Au 1^{er} janvier 2011, 462 des 501 mailles sont validées pour au moins une espèce :



Nombre d'espèces par maille avant le lancement du programme (à gauche) et à la fin de l'année 1 (à droite).

La restitution cartographique page 15 met en évidence une nette progression de la connaissance au sein de la région.

A noter : il semble important de rappeler que ces restitutions globales mettent principalement en évidence les résultats des efforts de prospection, plus que la véritable richesse spécifique de chaque maille qui reste probablement sous-prospectée.

Cette nette progression globale se répercute de manière disparate à l'échelle des différents départements (cf. tableau ci dessous) :

Progression des validations par département au 1er janvier 2011

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyr.-Atlantiques	Total
<i>Nbre de "mailles-espèces" validées avant 2010</i>	702	832	507	216	667	2924
Ratio espèces / maille avant 2010	6,8	7,2	4,9	3,0	6,5	5,9
<i>Nbre de "mailles-espèces" validées fin 2010</i>	769	1242	718	344	842	3915
Ratio espèces / maille fin 2010	7,4	10,7	6,9	4,8	8,3	7,9
Progression	+ 9,6 %	+ 49,3 %	+ 41,6 %	+ 59,3 %	+ 26,2 %	+ 33,9 %
Nombre de mailles	104	116	104	71	102	497

- Le département de la Dordogne était déjà bien renseigné avant le lancement du programme. Mais cette dynamique semble s'être essouffée depuis, et le ratio "espèces/maille" n'a progressé que de 9,6 %. Au total, le nombre de données brutes concernant le département atteint 2600 données, soit 15 % du total.

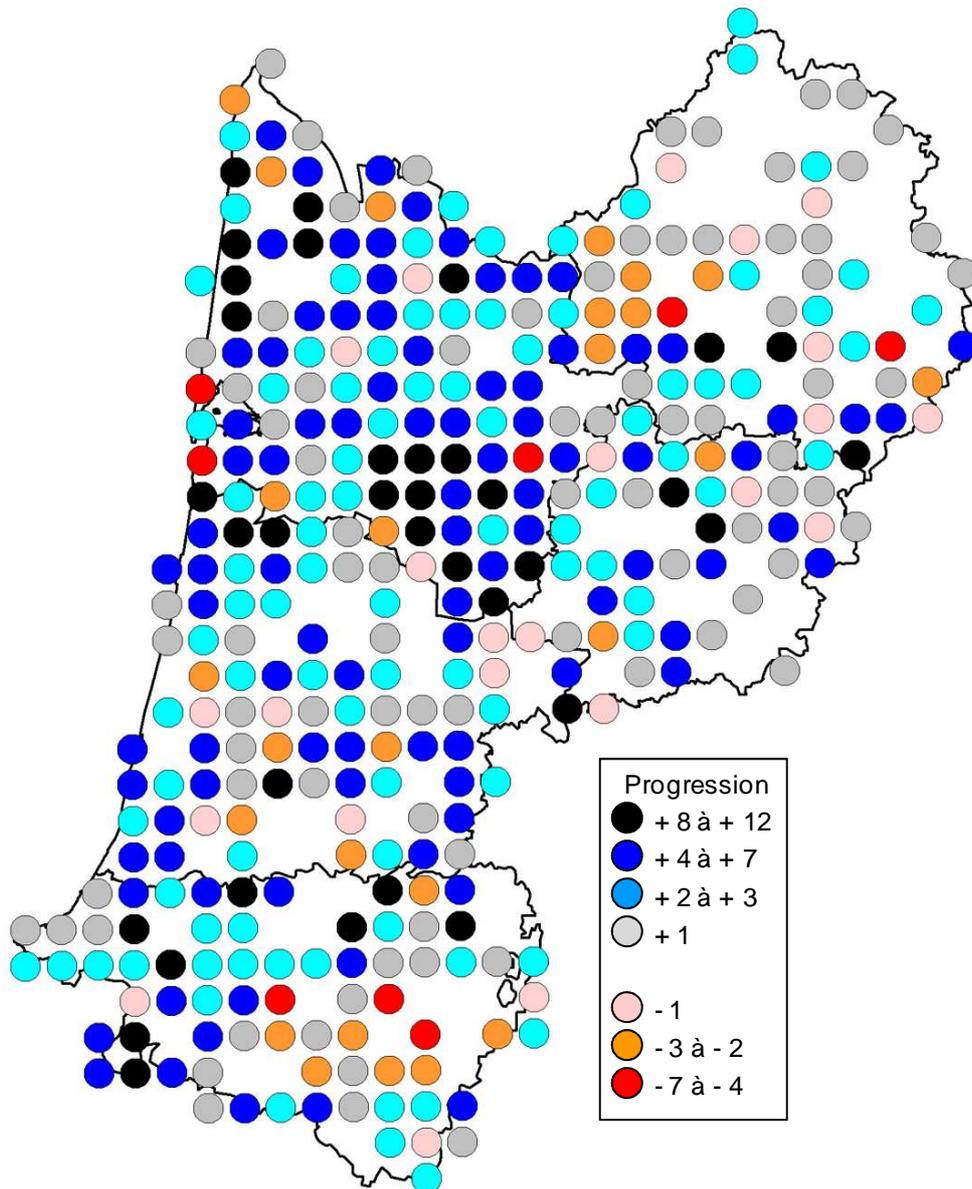
- Le département de la Gironde est le département qui atteint le plus important ratio "espèces/maille", soit 10,7 espèces par maille en moyenne. C'est également celui qui détient le plus grand nombre de données brutes : environ 7400 données, soit 42 % du total.

- Le département des Landes avait un ratio relativement faible avant le lancement du programme, mais celui-ci a fortement progressé depuis : il atteint la moyenne de 6,9 espèces par maille, pour une progression de 41,6 %. Le nombre de données brutes atteint 15 % du total.

- Cette progression est encore plus marquée pour le département du Lot-et-Garonne. Si le ratio reste faible, il a fortement progressé (+ 59,3 %) pour atteindre 4,8 espèces par mailles. Le nombre de données brutes reste faible à l'heure actuelle, avec seulement 4 % du total (< 1000 données brutes).

- Le département des Pyrénées-Atlantiques présente un ratio "espèces/maille" relativement élevé (8,3 espèces par maille) dont la progression est moyenne (+ 26,2 %). Le nombre de données brutes dépassent les 4000 données, soit 25 % du total.

La figure ci-dessous résume la progression par mailles :



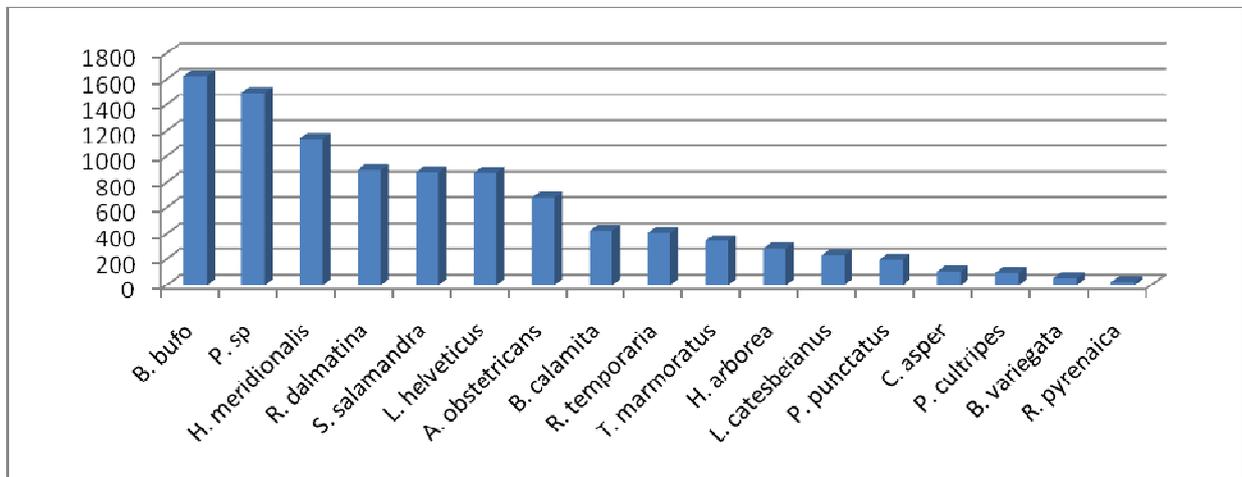
*Progression régionale du nombre d'espèces/maille validées durant
entre le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011*

A noter : les restitutions cartographiques précédant le programme intégraient les données anciennes (antérieures au 1^{er} janvier 1990). On observe donc une diminution du nombre d'espèces par maille dans certains secteurs, liée à la non-intégration de ces vieilles données.

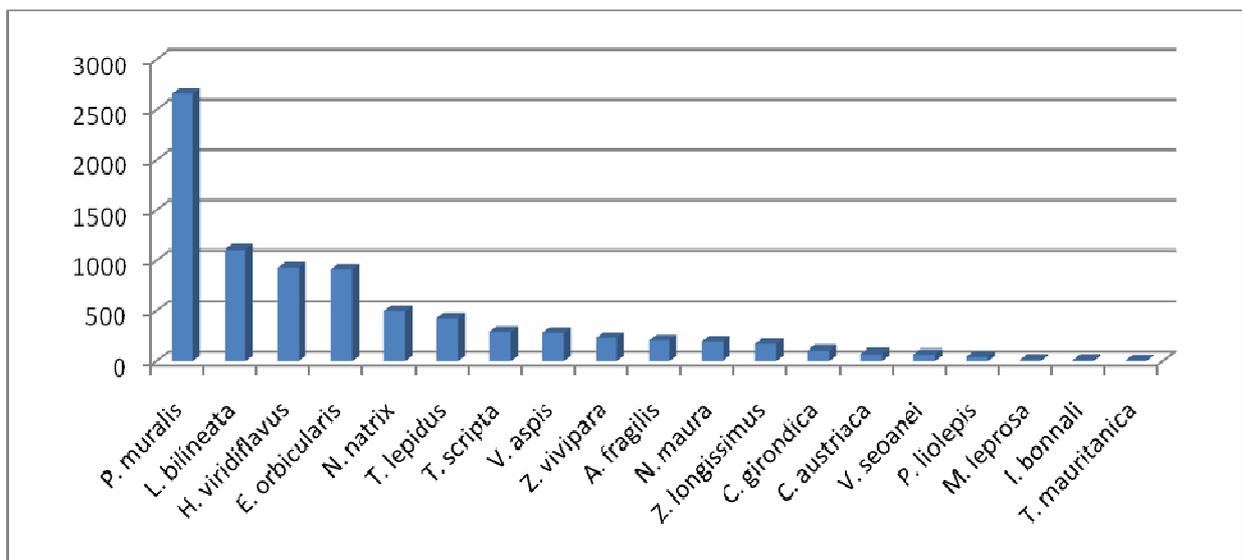
3 - Résultats fin 2010 - Avancées par espèce

3.1 - Fréquence d'observation des différentes espèces

Ces deux graphiques restituent le nombre d'observations enregistrées dans la base pour chaque espèce et chaque groupe. Logiquement, le Crapaud commun pour les Amphibiens et le Lézard des murailles pour les Reptiles sont les deux espèces les plus citées. La distribution du nombre d'observations semble assez logique, même si la Cistude d'Europe, le Lézard ocellé et la Grenouille taureau sont probablement surreprésentés du fait de l'existence de programme d'études spécifiques.



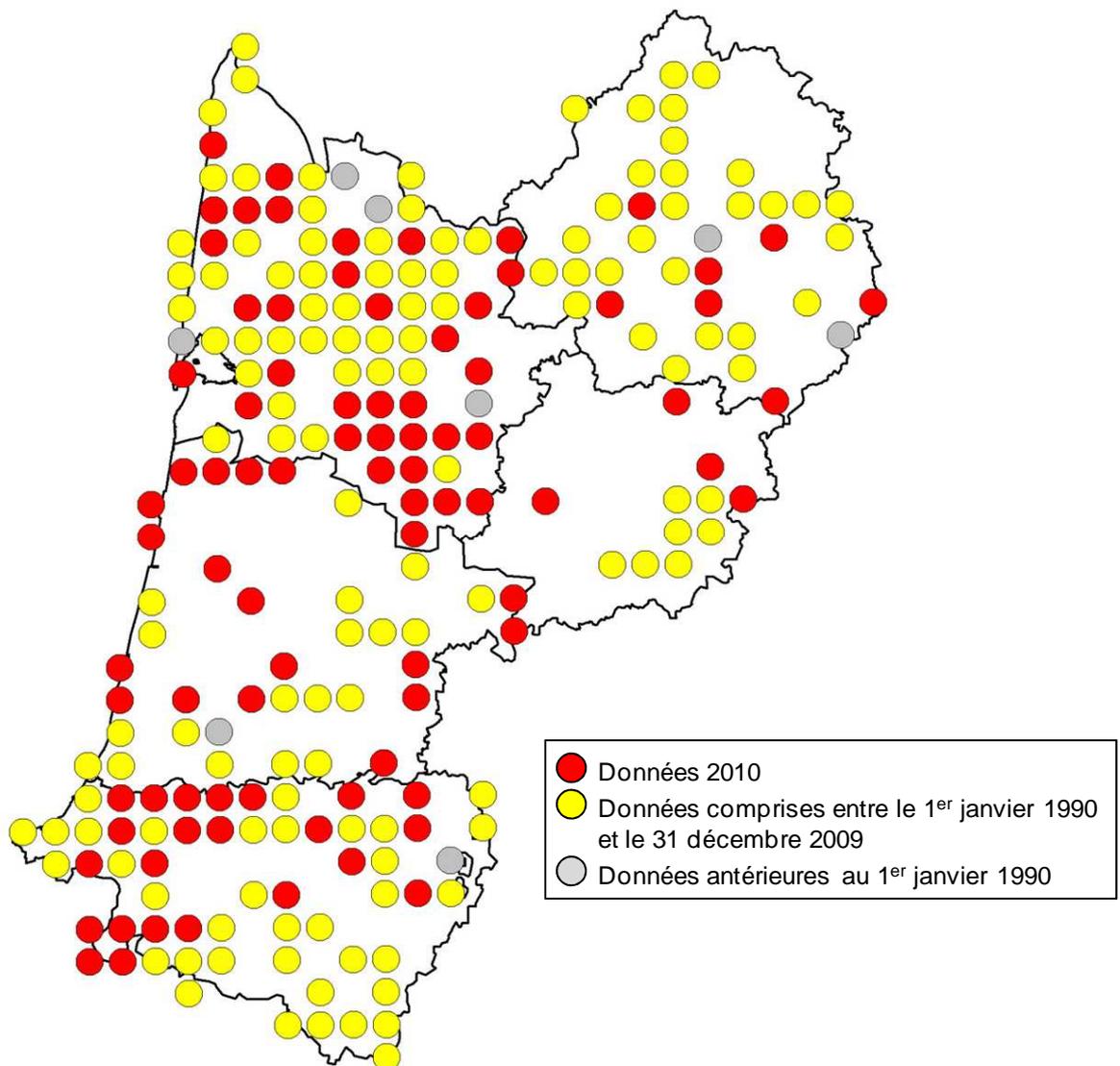
Nombre d'observations par espèces - Amphibiens



Nombre d'observations par espèces - Reptiles

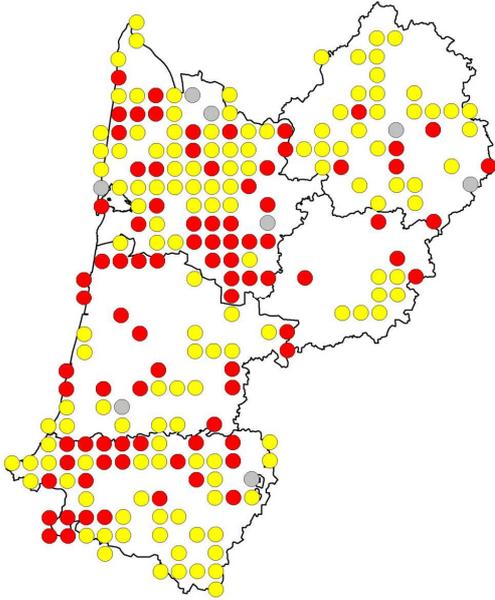
3.2 - Analyse espèce par espèce

Les cartes suivantes sont une mise à jour de la répartition des différentes espèces d'Amphibiens et Reptiles de la région. Les cercles rouges correspondent aux mailles validées en 2010 et les cercles jaunes aux mailles validées avant 2010. Les cercles gris correspondent à des mailles non valides car considérées comme anciennes (données antérieures au 1^{er} janvier 1990), mais ils renseignent certains secteurs nécessitant de nouvelles prospections. Les pourcentages indiquent l'évolution du nombre de mailles validées pour l'espèce concernée. Ci-dessous, exemple de la carte du Triton palmé.

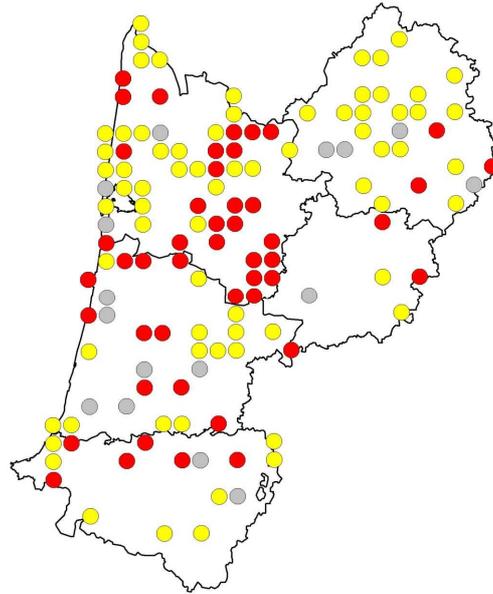


Répartition du Triton palmé au 1^{er} janvier 2011

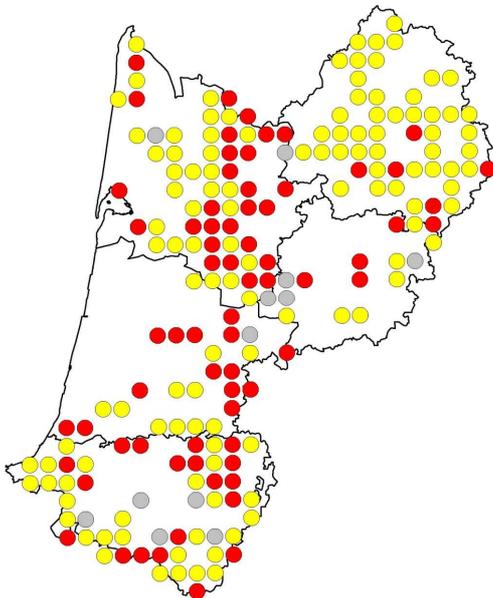
D'autres espèces, dont les données sont insuffisantes, ou dont la présence n'a pas encore été validée, ne sont pas intégrées dans les résultats et les restitutions cartographiques. Les Tortues marines ne sont pas encore traitées.



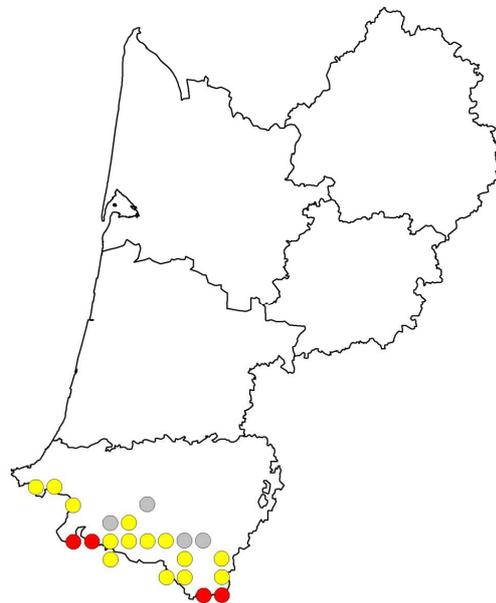
Triton palmé : + 54,9 %
Répartition globale probablement représentative de l'espèce, mais il subsiste des manques de prospection.



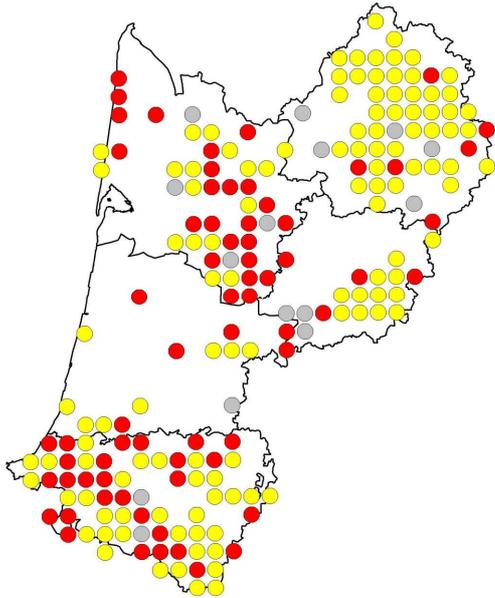
Triton marbré : + 35,6 %
Répartition globale probablement représentative de l'espèce. Le relatif manque de données est certainement lié à la discrétion de l'espèce.



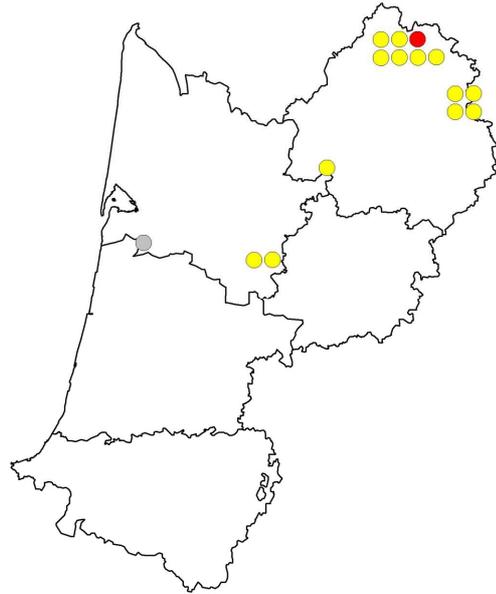
Salamandre tachetée : + 43,6 %
Répartition globale probablement représentative de l'espèce, mais il subsiste quelques inconnus en Lot-et-Garonne et centre Pyrénées-Atlantiques notamment.



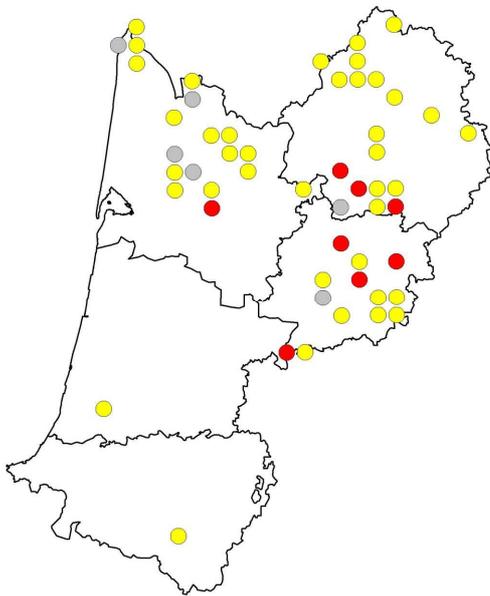
Calotriton des Pyrénées : 0 %
La validation de nouvelles mailles ne compense pas la non-prise en compte des vieilles données de présence. La répartition de l'espèce doit être mise à jour.



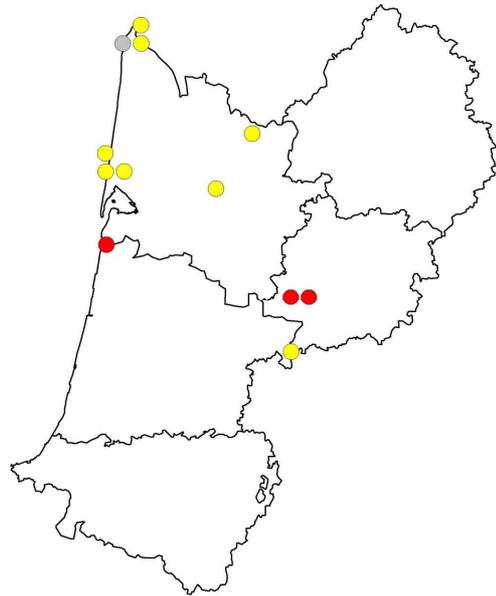
Alyte accoucheur : + 39,8 %
A rechercher en Gironde, Landes et Lot-et-Garonne.



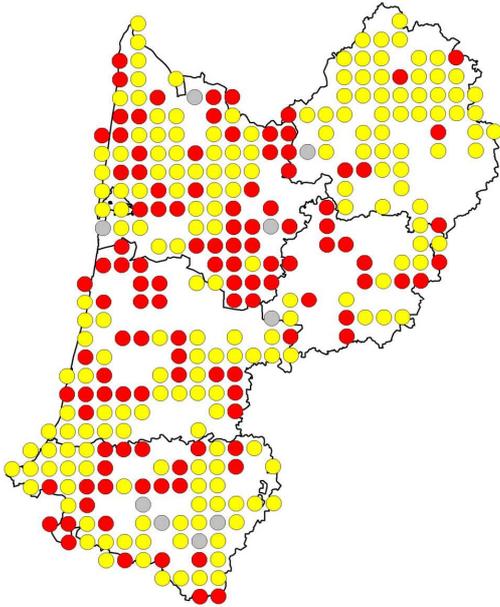
Sonneur à ventre jaune : 0 %
Peut-être présent dans l'ouest du Lot-et-Garonne et le nord des Landes. Découvert en Gironde en 2009.



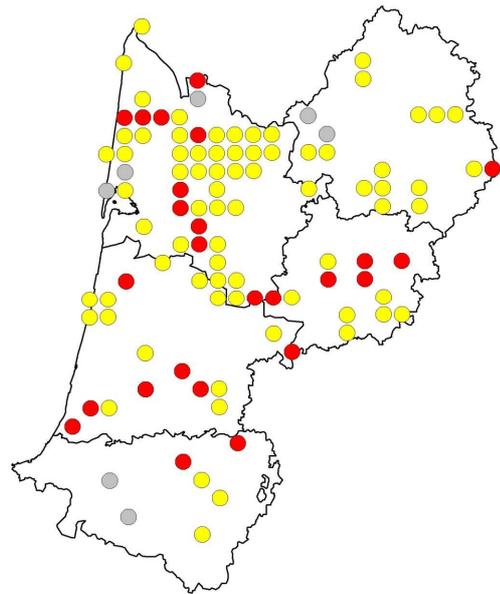
Pélodyte ponctué : + 4,4 %
Le manque important de données est probablement lié à la discrétion de l'espèce (période de reproduction courte). L'espèce est considérée comme prioritaire.



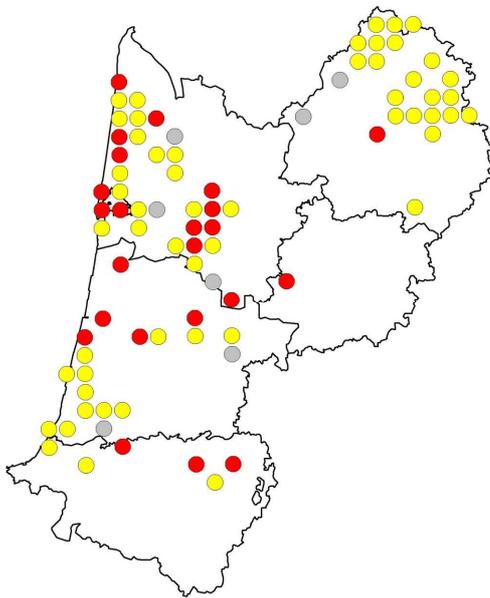
Pélobate cultripède : + 22,2 %
A rechercher dans les vallées alluviales de plaine, depuis le nord-est des Landes jusqu'en rive droite de l'estuaire de la Gironde. Découvert dans les Landes en 2009 et dans le Lot-et-Garonne en 2010.



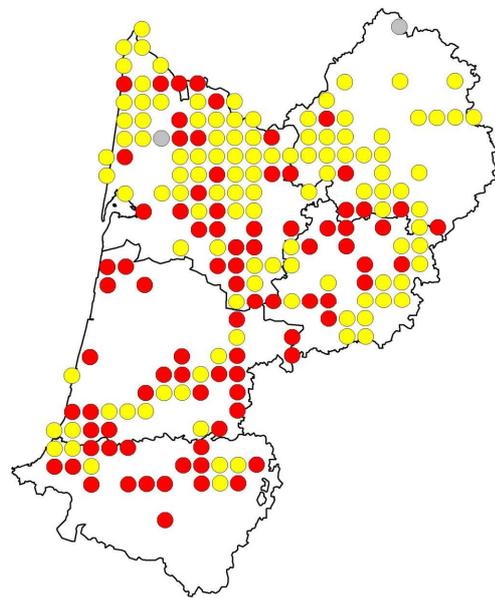
Crapaud commun : + 53,8 %
 Subsistent quelques mailles non validées, probablement liées à un manque de prospection.



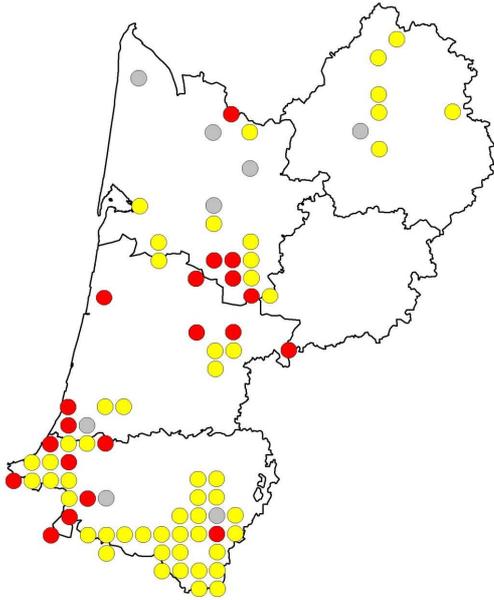
Crapaud calamite : 22,5 %
 S'il est globalement bien présent en Gironde, il doit être recherché partout ailleurs, notamment en Pyrénées-Atlantiques.



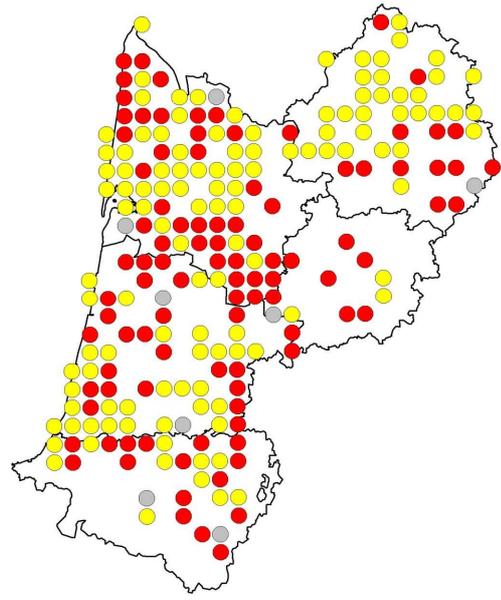
Rainette verte : + 26,2 %
 Répartition éparse, à affiner globalement partout. Première signalisation dans le Lot-et-Garonne en 2010.



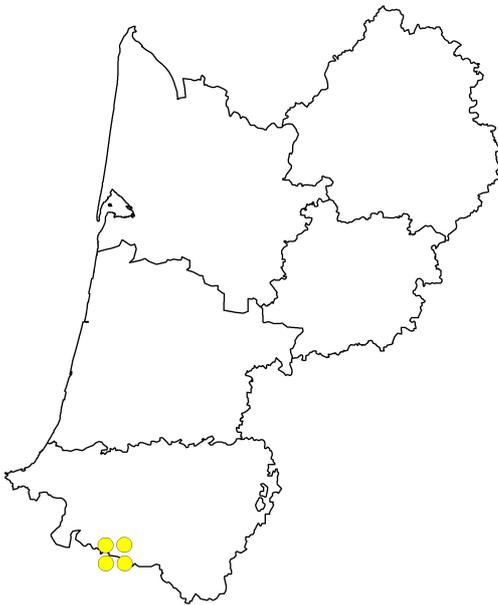
Rainette méridionale : 71,3 %
 Subsistent quelques mailles non validées, probablement liées à un manque de prospection. Semble rare ou absente du nord-ouest des Landes.



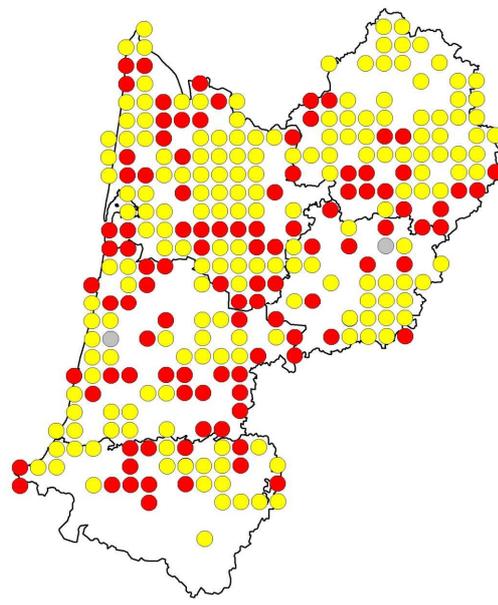
Grenouille rousse : + 19,7 %
Un effort important doit être mis en place pour la recherche des populations de plaine. Découverte en Lot-et-Garonne en 2010.



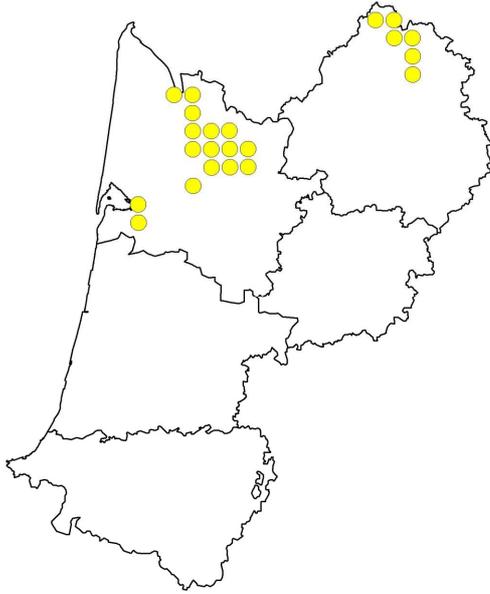
Grenouille agile : + 70,9 %
Données à compléter en Dordogne, dans les Landes et le Lot-et-Garonne.



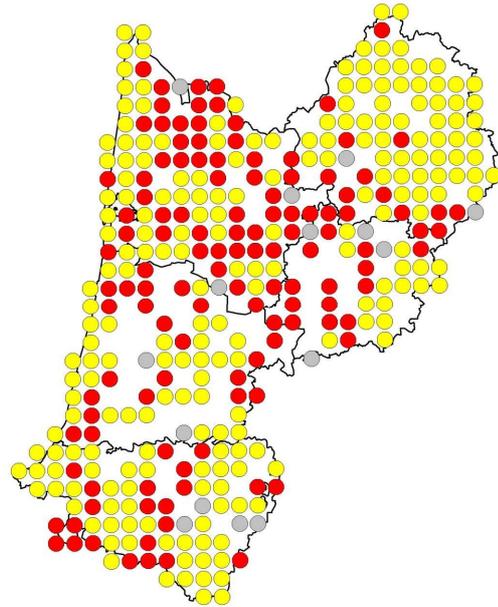
Grenouille des Pyrénées : 0 %
Pas de nouvelles découvertes, populations très localisées et fragiles. A surveiller.



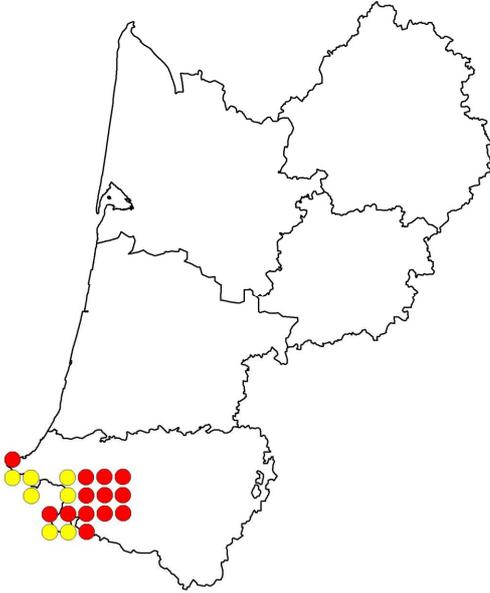
Complexe des G. vertes : + 54,8 %
Subsistent quelques mailles non validées, probablement liées à un manque de prospection.



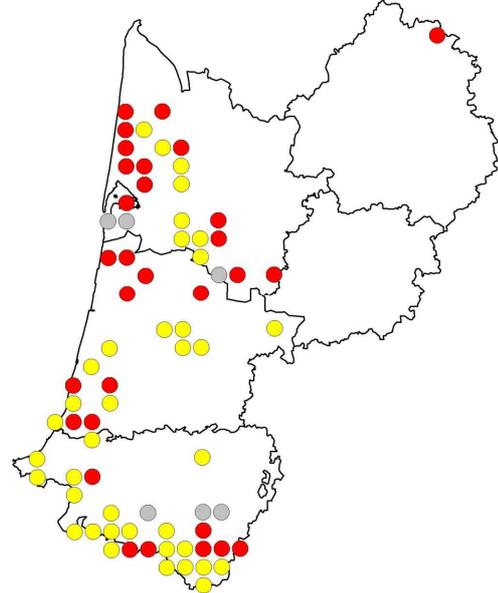
Grenouille taureau : 0 %
 Pas de nouvelles données, du fait d'une répartition largement étudiée avant l'Atlas dans le cadre d'un programme spécifique. Progression en direction du nord de l'estuaire à surveiller.



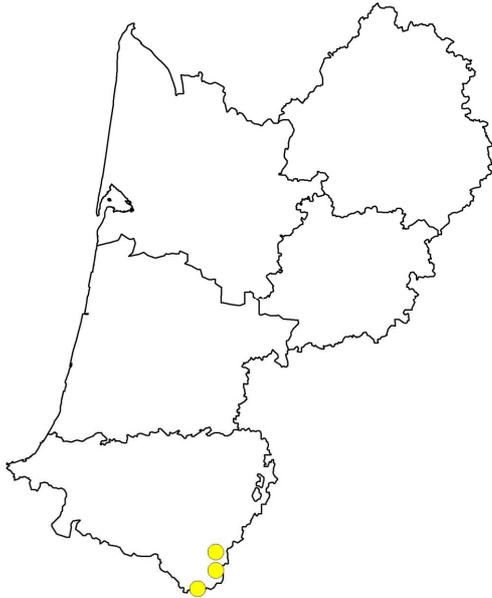
Lézard des murailles : + 47,4 %
 Subsistent quelques mailles non validées, probablement liées à un manque de prospection.



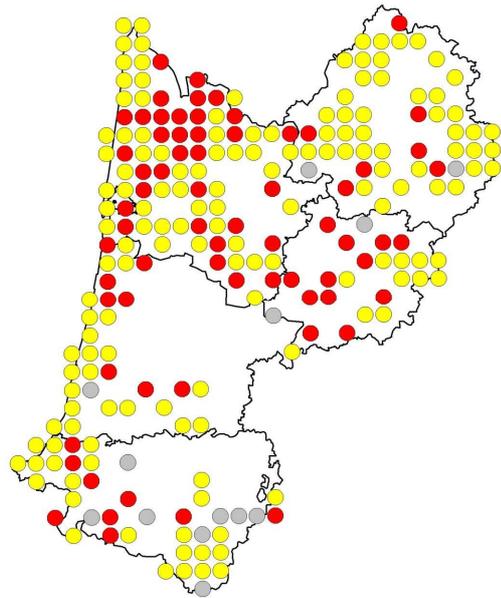
Lézard catalan : 185,7 %
 Forte progression de l'aire de répartition du Lézard catalan, liée à une importante recherche de l'espèce. Peut-être présent plus à l'est, le long de la frontière espagnol.



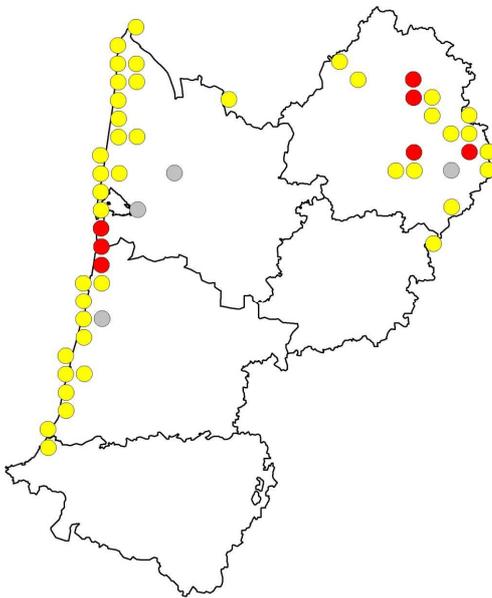
Lézard vivipare : + 54,5 %
 Espèce prioritaire en plaine, où elle semble sous-représentée. Probablement présente en Lot-et-Garonne. A rechercher activement dans le nord-est de la Dordogne.



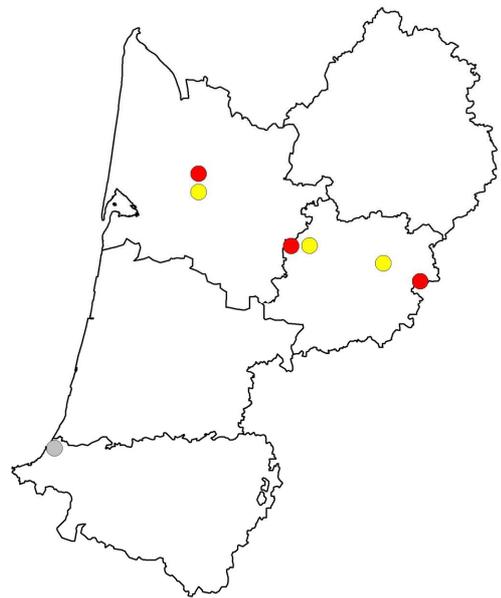
Lézard de Bonnal : 0 %
A rechercher au-dessus de 2000 m, en Vallée d'Ossau, voire plus à l'ouest.



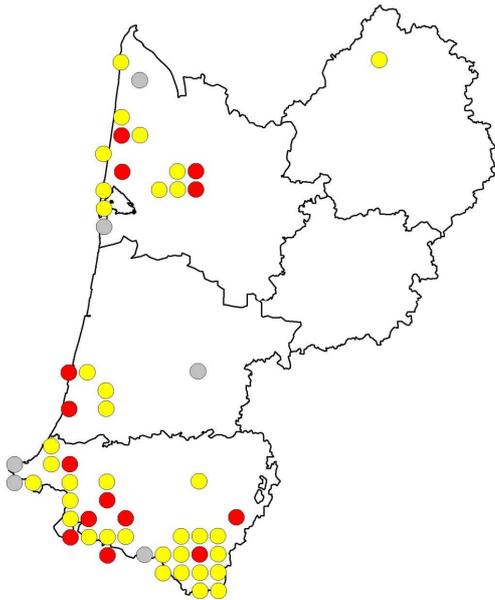
Lézard vert : + 34,4 %
Manque important de données dans le centre des Pyrénées-Atlantiques. Les prospections actuelles semblent confirmer l'absence de l'espèce dans le nord des Landes.



Lézard ocellé : + 6,7 %
Activement recherché dans le cadre du programme de conservation de l'espèce, il doit désormais être principalement recherché dans le Lot-et-Garonne, ainsi qu'en Gironde et Dordogne, plus à l'ouest des données actuelles.

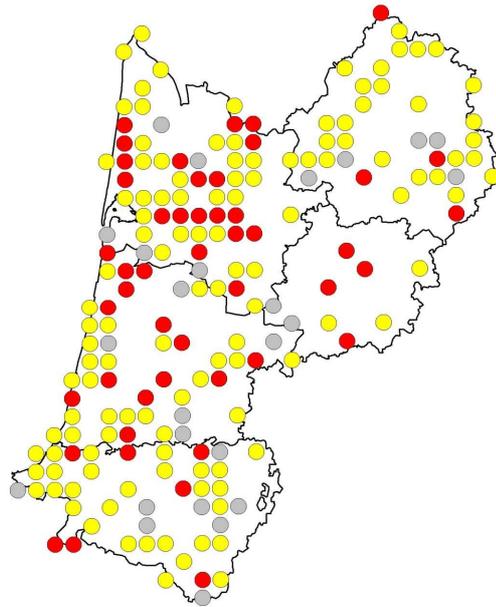


Tarente de Maurétanie : + 50 %
Signalée depuis 2007 en Gironde, et depuis 2008 dans le Lot-et-Garonne où elle semble désormais bien installée. Espèce exotique, *a priori* non impactante sur la faune locale, à surveiller.



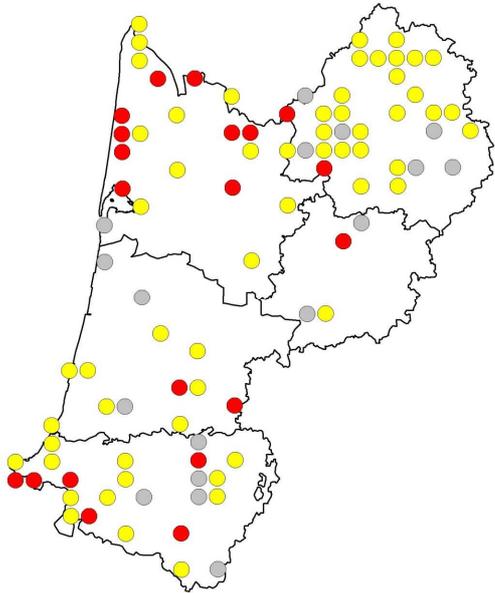
Orvet fragile : + 19 %

Espèce à rechercher partout en plaine, principalement dans les boisements de feuillus dans le massif landais. Semble étonnamment absent de Dordogne et du Lot-et-Garonne.



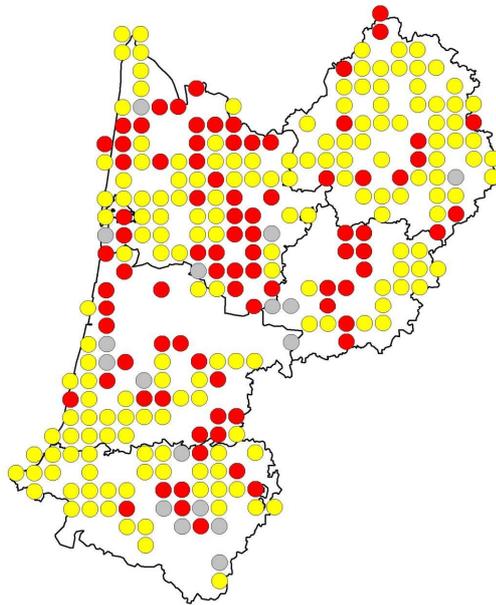
Couleuvre à collier : + 15,8 %

Répartition globale probablement correcte, mais manque important de données, probablement lié à la discrétion de l'espèce (recherches spécifiques difficiles à mettre en place).



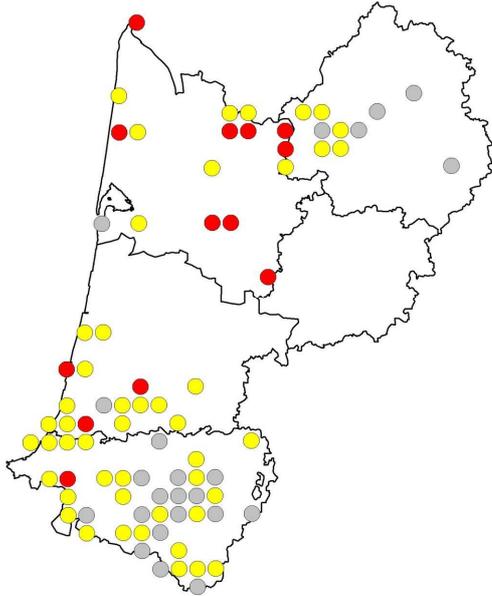
Couleuvre vipérine : + 4 %

La distribution très éparse et faible nombre de données fait de la Couleuvre vipérine une espèce prioritaire !

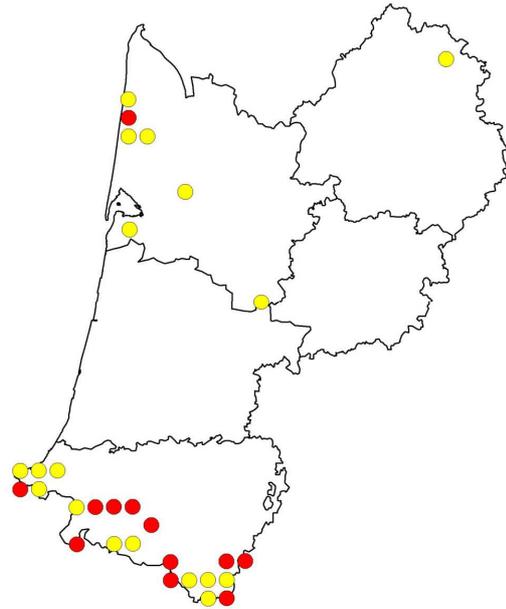


Couleuvre verte et jaune : + 36 %

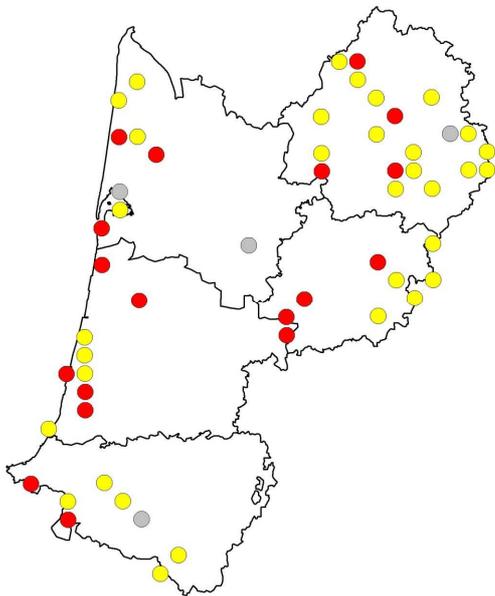
Il subsiste quelques mailles non validées, probablement liées à un manque de prospection. Statut à déterminer dans le nord des Landes (cf. Carte Lézard vert).



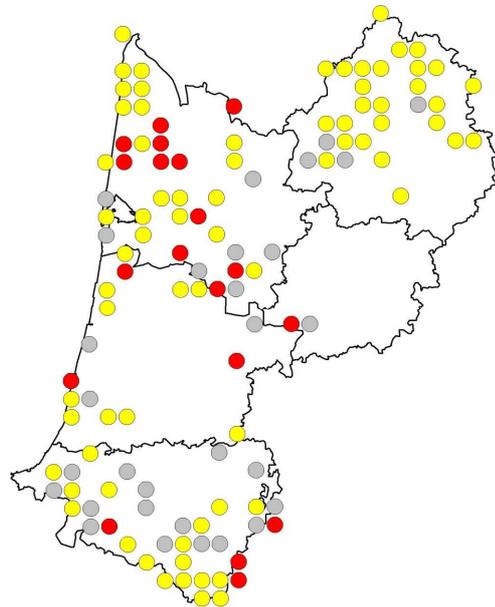
Couleuvre d'Esculape : - 14,3 %
Répartition très éparse, et nombreuses données anciennes non prises en compte. Cartographie à actualiser.



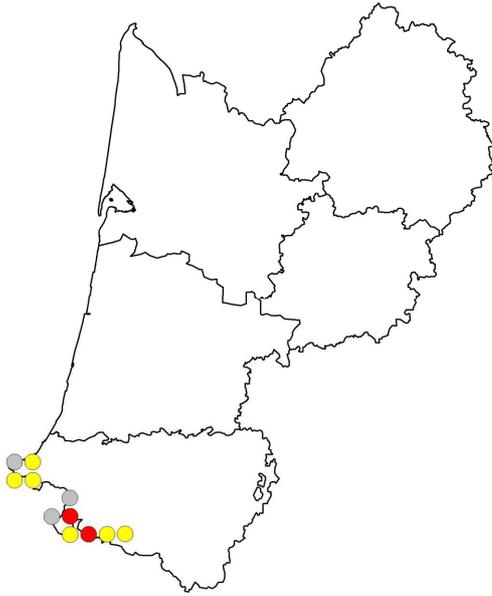
Coronelle lisse : + 66,7 %
A rechercher en plaine, dans les zones de présence du Lézard vivipare (Cf. carte L. vivipare).



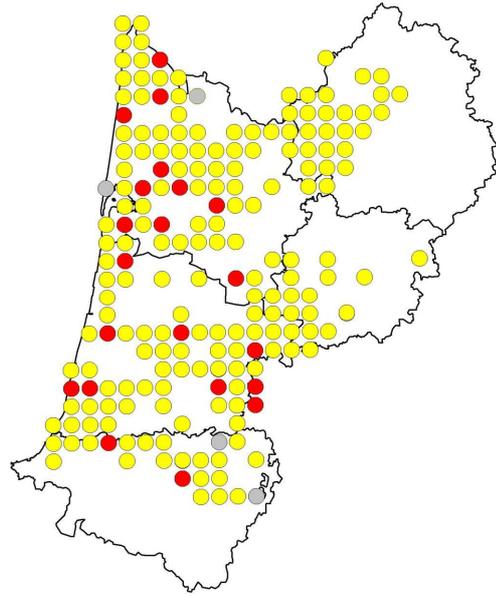
Coronelle girondine : + 37,8 %
A l'instar de la Coronelle lisse, espèce probablement sous-représentée du fait de sa discrétion, à rechercher dans tous les départements.



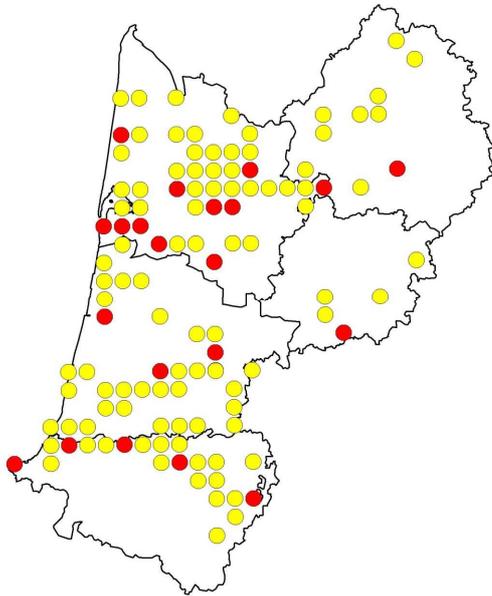
Vipère aspic : - 10,6 %
Espèce probablement en régression en plaine, les anciennes données ne sont pas remplacées actuellement. L'espèce est donc prioritaire.



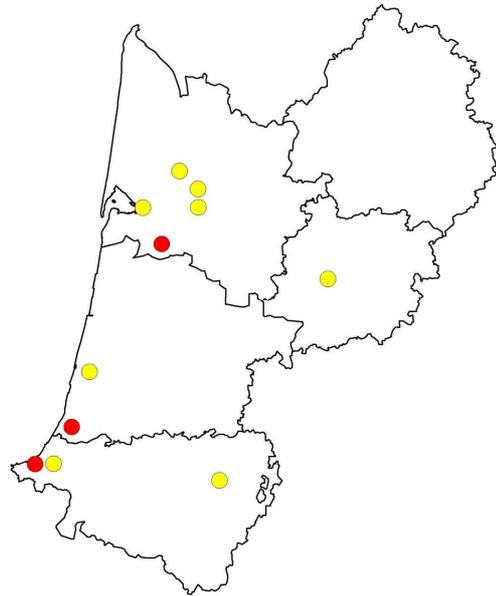
Vipère de Séoane : - 11,1 %
 A l'instar de la Vipère aspic, l'espèce semble en régression en plaine où les anciennes données ne sont pas remplacées actuellement. A rechercher activement sur le littoral basque.



Cistude d'Europe : + 2,1 %
 Activement recherchée dans le cadre du programme de conservation de l'espèce. La répartition de la Cistude d'Europe semble relativement bien décrite.



Trachémyde écrite : + 21,9 %
 Espèce exotique désormais établie, sites de reproduction à identifier.



Emyde lépreuse : + 37,5 %
 Principalement des observations éparées d'individus isolés.

4 - Conclusion

Ces premiers résultats montrent qu'une année a suffi pour faire largement progresser la connaissance sur les répartitions actuelles d'Amphibiens et Reptiles d'Aquitaine. Il semble cependant subsister de nombreuses lacunes pour une majorité d'espèces, et la dynamique de prospection et de remontée de données doit absolument être maintenue au niveau actuel.

Cela passe par la poursuite des recherches dans les secteurs sous-prospectés et par l'intégration de base de données antérieures prochainement disponibles.

5 - Annexe : liste préliminaire des contributeurs

AGOSTINO R., AGUSSOL R., ALAOUI, ALARD D., ALBERT F., ALBINET S., ALBRECHT P., ALCHER M., ALEIXANDRE P., ALLARD C., AMESTOY G., ANCRENAZ K., ANDERSEN P.-H., ANDIA L., ANDRE A., ANTOINE A., ANTON A., ANTON M., ANTONINI P., AQUARIUM D'ARCACHON, ARCHIMBAUD C., ARLOT P., ARMAND T., ARRIBAS O., ASSOCIATION GIBIERS D'EAU, AUBAIN J., AUBRY A., AUBRY S., AUDRY, AULAGNIER S., AURELIEN PLICHON A., BACARISSE V., BACOU A., BACOU D., BARANDE S., BARAS A., BARBARO L., BARBARO L., BARBIER S., BAREYT F., BARITEAUD J., BARITEAUD J., BARON J.-P., BARRENECHE V., BARTHE G., BARTHE L., BAUDRIMONT A., BAUDRY C., BAUDRY F., BAUDRY G., BAUDRY P., BAUDRY PH., BAYLE P., BAYONNETTE V., BAZIN B., BEA, BEAUVAL C., BECKER O., BEELE X., BEHRENS H., BELLO A., BELLO PH., BELTRAMI C., BENESTY J., BERGER F., BERNADICOU N., BERNARD F., BERNARD Y., BERNAUD J.-P., BERNE P., BERNEDE T., BEROUX A., BERRONEAU M., BERT A., BESSON J.-P., BEYAERT J., BILLAY A., BIOTOPE, BIRAC P., BIRET M., BIRKLY Y., BLAKE G., BLANC J., BLANCANT B., BLANCO S., BLONDI, BOBIER J., BOISSINOT S., BONIFAIT S., BONNET J.-C. BONVALET, BORDERON A., BORVERGER A., BOS N., BOUBERT J.-J., BOUCHET, R., BOUDAREL P., BOUINEAU P., BOULERBOULLET V., BOUROULLEC Y., BOUSSINOT F., BOUTET J.Y., BOUTONNE E., BOUTTIER E., BOYER P., BRAUX J.-P., BRESARD P. BRET, BRILLANTBRIN A., BROGNIEZ S., BROUSSAUD F., BRUGEL J., BRUGNOT J., BRUGUIERE D., BRUN J.-P., BRUN M., BRUNET S., BUILLES S., BUISSON T., BULL S., BUTLER H., CABROL P., CADIER G., CAGANTO, CAMBON Y., CAMBY, CANEVET M.-F., CARBONNAUX S., CARDONNEL S., CASAURANCQ, CASIMIR, CASSIEDE J.M., CASTANET J., CATHY, CAUCHOIX D., CAUHAPE C., CAUTE I., CAUTE-VAN DORSSELAER I., CAVAROC, CAZABAN F., CAZAUBON G., CERCLE NATURE ETUDIANTS BORDELAIS, CHABAUD X., CHABBERT R., CHAMBOEUF T., CHAMBOLLE C., CHAMPION P., CHAPELLE J.-B., CHARISSOU I., CHARMOY F., CHARRON C., CHASSEIGNE, CHASTEL O., CHAUMEIL D., CHAUT J.-J., CHAUVET A., CHEVALIER G., CHIBON J., CHICHE F., CHIRON S., CHOISY J.-P., CHOLLET Y., CHRISTMANN E., CISTUDE NATURE, CLAESSENS O., CLAIR, CLAIRE V., CLARO F., CLAVIER, CLEACH E., CLERC P., CLERGUE M., COCHARD P.-O., COCHET A., COEUGNET, COÏC C., COLLIN DE L'HORTET A., COMPAGNON F., CONCARO J.C., CONSEIL GENERAL GIRONDE ESPACES NATURELS, CONSEIL GENERAL LANDES, CONSEIL GENERAL PYRENEENES-ATLANTIQUES, COQUILLAUD M.-S., CORMIER J.-P., CORRE S., COSTE J.-P., COUANON V., COUARTOU C., COUILLENS B., COULAUD Y., COUTINHO J.C., COUZI L., CRABOS F., CRANEY E., CRAUX J., CREPEY A., CROCHET, CUNCHINABE D., DABBADIE M., DAGOT J., DAMIAN S., DANFLOUS S., DARBLADE S., DARBLADE S., DARD C., DARRODES P., DAUBA, DE BONNAL, DECROIX G., DEFOSSEZ D., DEGRAVE L., DEJEAN T., DELAPORTE N., DELPRAT B., DELSALLE F., DENEUVIC, DEPOUTRE A., DERWEDUWEN V., DESCHAMPS, DESMETTRE P., DESNOS A., DESPOUY B., DETAINT M., DEVAUX B., DEVOTI J., DEWEZ A., DOHOGNE R., DOMEQ D., DROST K., DUBEDAT J., DUBOC P., DUCHATEAU S., DUCOUSSO A., DUCOUT B., DUFOUR J., DUFOURG C., DUGUET R., DUGUY R., DULOUE, DUMAS Y., DUMONT, DUPEBE, DUPEYRON, DUPUY F., DUPUY G., DURAND J.-P., DURIEZ O., DUTERTRE A., DUVERT M.-T., ELLIAU D., ELOSEGI I., ESPIL J.P., ESQUIVILLON, ETCHEBARNE J.B., EYCHENE, FABRE, FAGETTE S., FAGETTE S., FARLAN P., FAURE P., FAVREAU O.,

FAVRETTO J.-P., FDPMA24, FDPMA33, FEIGNE C., FELY F., FERRER, FILIPPI-CODACCIONI O., FLEUTOT P., FONTERS R., FORTIER J.-A., FOUERT J., FOUILLET PH., FOURTHON F., FOUTRIN A., FRECHET L., FRECHET V., FRETEY J., FROIDEFOND C., FROIDEFOND C., G.E.R.A., GALLET R., GANSOINAT S., GARBAY A., GARDERES, GASSER F., GATELIER T., GAUTE I., GAUTER N., GAYAN J.L., GENDARMERIE DE BISCAROSSE, GENDARMERIE DE SAINT GIRONS, GENOUD D., GERBEAU B., GERGEREAU M., GERMAIN PH., GIBERT J., GILARDET A., GIMENEZ D., GIROUD H., GOMES G., GONIN C., GONZALEZ E., GORENFLOT F., GOSA A., GOSSE H., GOURDIN J., GOURRAUD P., GOUTIRAS D., GOYENECHÉ L., GRANEREAU G., GRATADOUR V., GRATIEN C., GREAUME C., GRENON, GRILLET P., GRISSER P., GRISVARD P., GROSSELET J., GROSSELET O., GUEGUEN V., GUERIN F., GUEUGNEAU L., GUICHARD P., GUILLAUD F., GUILLERME N., GUMIAUX A.C., GUSH M., GUY I., GUYONNEAU C., GUYOT A., HAAN (DE) C., HAFFNER P., HALM S., HALTER R., HASSLER V., HAZAN N., HEDIARD M., HELD M., HEMERY D., HENTZ J.-L., HERRERO A., HERVOUËT F., HEUCLIN D., HEULIN B., HIDIER J.C., HIPPOLYTE J., HIVERT J., HOARE M., HOMMEAU S., HONDT (D') J.-L., HORDIES F., HOURCQ J.-J., HUNAULT J.-L., HURTAULT A., IBANEZ F., INEICH I., IROLA S., ITURRIA J.-F., JACOB M., JACOTOT J., JARRI B., JAYLES P., JIMENEZ D., JIMENEZ J., JONIS M., JOUANDOUDET F., JOUBERT L., JOURDAIN B., JOURDE PH., JOYEUX M., JUNG A.M., KERAUTRET L., KERNEL J.-Y., KIME R., KUSTNER, LABADIE J., LABAT D., LABATUT S., LABERDESQUE, LABORDE A., LABORDE H., LABRO B., LACAMPAGNE J., LACAMPAGNE J., LACOULOUMERE P., LACOUR M., LACROIX A., LADET A., LAFAURIE A., LAFON C., LAFON P., LAGARDE, LAGARDE M., LAGARDERE F., LAGARDERE J.-P., LALANNE C., LALANNE C. (GEREA), LAMBERT M.R.K., LAMBERT P., LAMBOTTIN D., LAMBRECHTS A., LAMOTHE B., LANCON M., LANUSSE D., LAPALISSE J., LAPEYRE P., LAPEYRERE, LAPLACE M., LAPORTE T., LAPRESLE P., LARRIEU A., LARTIGAU S., LASCOURREGES J.-F., LATASTE, LATTUGA R., LATUGA R., LAUBIAN T., LAURENT R., LAURENT S., LAVANDIER A., LAVELATTE E., LAVIGNOTTE B., LE GALL O., LE GARFF B., LE MAO P., LE MOAL T., LE MOAL T., LE NEVE M., LE PIMPEC N., LE TEICH RESERVE ORNITHOLOGIQUE, LEBLANC S., LEBRETON S., LECLERE M., LECONTE M., LEGAY PH., LEGRAND A., LEMASSON W., LEMASSON W., LEMOINE G., LENGLET Y., LESCLAUX P., LESSIEUR D., LESUEHR, LEULIER C., LHERMITE G., LIVORY A., LLAMAS A., LOURDAIS O., LUCAS C., LUCEYRAN J.M., MACHEFER, MAHE M.-C., MAIRE P., MAIRIE DE MOLIETS, MALET, MARAMOTTI B., MARCHAND M.-A., MARI A., MARIETTE P., MARS B., MARTEAU C., MARTINEZ GIL O., MARTINEZ M., MASSON D., MATHIO O., MAULINE C., MAYS G., MAZAUD S., MAZERES M., MAZERET CH., MEILLET, MELLIET M., MENARD P., MENAY M., MERCIER PH., MEROT A., MIAUD C., MICHELIN D., MICHELOT M., MIGNET F., MILTEMBERGER C., MIMBIELLE M., MIRTAIN R., MISSEGUE-DELMAS J.-M., MOKUENKO N., MOLIERES M., MONFORT D., MONIN P., MONTA M., MONTAGNE Y., MONTES E., MOREAU M.-C., MOREAU P., MOREIRA R., MOREL P., MORON C., MOULIS M., MOVIA A., MUR P., MURATET J., MUSEE DE LA MER BIARRITZ, MUSELET, MUSEUM DE BAYONNE, MUSEUM DE FRANCFORT, MUSSEAU C., NADE A., NADE PH., NAIGRE, NAULLEAU G., NAVARRO P., NAVES A., NEMERY G., NERRIERE A., NICOLAU-GUILLAUMET P., NICOLEAU, NICOLLEAU, NOEL A., NOTTEBAERT C., NOTTEGHEM P., O.N.F., O.N.C.F.S., OLLER, ORSINI PH., PAILLET M., PAILLETTE M., PAJOT B., PAPACOTSIA A., PARANTEAU L., PARC NATIONAL DES PYRENEES, PARROU-BORDES J., PASCOAT C., PASSICOUSSET, PAYSANT F., PELAYO E., PERES S., PERREIN C., PERRIER A., PERRIN T., PETIT P., PETITJEAN P., PHILIPPE C., PIERRE A., PIGEON J., PINARD J., PINAUD J., PINSTON H., PISSONDES J.,

PITARD J.M., PLAISANCE A., PLAISANCIER, PLICHON A., PLUCHON N., PNR LANDES DE GASCOGNE, PNR PERIGORD LIMOUSIN, POIGNAVENT Y., POIL, POIRIER F., POMIER L., POMMIES C., PORTAL F., POTTIER D., POTTIER G., POUILLY S., POUJADE, POUMEYRAU C., POURREAU J., PRESSEQ B., PRINCE G., PRIOL P., PÜGN L., QUADRIO P., QUEHEILLE A., QUENTIN L., QUERAL M., QURIS O., RAIFFE A., RAMAT C., RAMBAUD D., RAMIERE J., RANCON F., RANNOU D., RAPETTI A., RAT D., RAZIN M., REGES B., REGNERO A., REGNIER C., REINACH HIRTZBACH (DE) J., RENAUD A., RENET J., RENIER H., RENOUX F., RESERVE NATURELLE BANC D'ARGUIN, RESERVE NATURELLE DE L'ETANG DE COUSSEAU, RETANA J., RIBATTO E., RICHARD S., RICHIN D., RICHON S., RICHY F., RICQLES (DE) A., RNN COUSSEAU, ROBAK J., ROBIN R., ROCA A., ROCHE A., ROCHE G., ROCHELET J.-L., ROCHET F. (GUIDE NATURALISTE, TERRES D'OISEAUX), ROLANDEAU M., ROQUES ., ROS J., ROULAND R., ROUPPERT R., ROUSSEL T., ROUSSERIE L., ROY M., RUFRAY V., RUFRAY X., RUIZ M., RUYS T., RYCKBOSCH G., S.H.F., SABOURAUD L., SAGOT F., SAINT-GIRONS H., SAINT-JEAN C., SALOU D., SAMSON N., SANNIER D., SANNIER M., SAPEURS POMPIERS DE HOURTIN, SAPEURS POMPIERS DE LEON, SARGES F., SARGOS F., SARREY D., SATGE Y., SAUCATS - LA BREDE RESERVE NATURELLE, SAURET G., SAUTET D., SAUVAGE, SECONDAT N., SEGOUIN S., SEGUIER M., SERAMOUR C., SERVANT J., SERVIENTIS N., SICARD G., SILHOL Y., SIMON S., SIMPSON D., SINDONI D., SOANNES G., SOLIGNAC P., SORET C., SORET R., SOUBESTE J.P., SOULE J.-L., SOULET D., SOULIER L., SPAETH A., SUAREZ D., SUEUR F., SURGET-GROBA Y., SYCH M., SYMPHOR A., TABOURY F., TALAZAC L., TANDONNET M., TANQUERAY V., TARDY S., TARTAGLIN, TEILLET C., TERRASSE J.-F., TERRONES M., TETON, TEYNIE A., THEBAULT G., THEILLOUT A., THIBERVILLE I., THIERY G., THIRION J.M., TILLO S., TISON, TORRENT G., TOUTAIN Y., TOUZOT O., TROQUEREAU D., TRUCCOLO D., TYSSANDIER PH., URCUN J.-P., VACHER J.-P., VAILLANT F., VAL DE LOIRE NATURE, VAN DORSSELAER P., VAN HALDER I., VAN LAAR V., VAN MEER T., VAN UCHELEN E., VANGERTNUY FR., VATINEL S., VAUCHE M., VEZIN C., VIDAL O., VIGNES J.-C., VIGNON V., VILAIR Y., VILLARET J.-C., VILLATE D., VILLE DE BORDEAUX DIRECTION DES PARCS ET JARDINS, VINCENT D., VINCENT T., VIOLET L., VION M., VIRICEL G., VIRY B., VIRY P., VOCCIA M., WATIER M., WAVRIN H., WELTZ M., WETSCH, WIM FERSERDA M., WOZNY L., ZEDDAM P., ZUIDERWIJK A.